



Comité pour le Logement Autonome des Jeunes du Grand Rodez

4 rue du Maréchal Leclerc - 12000 RODEZ
05.65.73.16.32 – clajrodez@gmail.com

Le CLAJ est **une association** à but non lucratif qui œuvre depuis 1991 en faveur du logement autonome des jeunes et qui est reconnu **Organisme d'Intérêt Général** depuis 2016.

Les services proposés par l'association CLAJ aux bailleurs adhérents :

- Visite préalable du logement (prise de photos pour mise en ligne sur le site) ;
- **Parution de l'annonce** sur le site www.clajrodez.org, et actualisation ;
- **Gestion** des messages téléphoniques et électroniques émanant des annonces publiées ;
- **Accueil** des jeunes de 16 à 30 ans : **Diagnostic** de la situation (évaluation de la faisabilité du projet logement) et **information sur les droits et devoirs** du futur locataire ;
- **Proposition** et **visite** du bien à louer aux jeunes reçus lorsque leur situation le permet (ou orientation bailleur) ;
- **Lien bailleur – locataire** ;
- **Préparation du dossier du jeune** : constitution des documents souhaités par le bailleur, mise en place des dispositifs et aides mobilisables (Visale, Locapass, CAF...);
- Lien avec les partenaires "prescripteurs" ;
- **Veille** durant la location (soutien administratif liés aux aides, rappels des règles locatives, informations sur les démarches...);
- **Conseils et apports documentaires aux propriétaires.**
- **Réalisation des Etats des lieux** au tarif unitaire de 70 € (taille maximum T2).

Une participation aux frais administratifs sera demandée lorsqu'un bien proposé dans la Bourse aux Logements sera loué par notre intermédiaire : 70 €/ location (35 € pour une location de moins de 4 mois).

Pour bénéficier des services du CLAJ, il est nécessaire d'être adhérent à l'association, et à jour de son règlement.